

dis pas que ces espèces de maisons publiques ne soient point prohibées, mais que ceux qui les tiennent ne soient assujétis à aucun règlement de police ?

“Peut-être dira-t-on que ces petites tavernes étant établies sur le milieu du fleuve, elles ne tombent sous la juridiction ni des magistrats de Montréal, ni de ceux de La-Prairie. Ne tombent-elles pas au moins sous les juridiction des magistrats du district ? Je serais assez porté à le croire ; mais s'il n'en était pas ainsi, il me semble qu'il ne serait pas indigne de la législature de prendre le sujet en considération, pour donner, si elle le jugeait à propos, aux juges de paix le pouvoir qu'ils n'auraient pas, et que, suivant moi, ils devraient avoir.

“J'honneur d'être, Monsieur,

UN DE VOS ABONNE'S.”

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S :

A Chambly, le 3 du courant, par Messire MIGNAULT, le Dr. PATRICK BUCKLEY, de St. Jean, à Dlle JOSEPHINE FREMONT, fille de feu Charles Fremont, écuyer ;

A Montréal, le 6, J. T. BRAZEAU écuyer, Avocat, à Dlle. MARGUERITE CASTONGUEZ, fille de Mr. J. B. Castonguez ;

Le même jour, au même lieu, Mr. H. B. BEAUDRY, à Dlle. A. S. LABELLE.

Le même jour, à Verannes, F. X. PERRAULT, écuyer, de Québec, à Dlle. ESTHER LUSSIER, fille de Paul Lussier, écuyer ;

A Ste. Geneviève, le 8, par Messire FELIX, Mr. C. A. BERTHELOT, Notaire, à Dlle. CATHERINE DELVECCHIO, fille de feu Mr. Pierre Delvecchio, de Montréal.

DE'CE'DE'S :

A Québec, le 1er du courant, à l'âge de 43 ans, LOUIS PLAMONDON, écuyer, Avocat, et Inspecteur-général des Domaines de sa Majesté. Mr. Plamondon était doué d'un esprit supérieur, et avait acquis des connaissances étendues en littérature et dans sa profession : il se proposait de publier prochainement un ouvrage important sur les lois du pays.

A Berthier, le 5, à l'âge de 27 ans, Messire AGAPIT ROCHER, Vicaire de cette paroisse ;

A Montréal, le 24, à l'âge de 77 ans, Dame Marie Louise COREAU-LACOTE, veuve de feu Louis Toussaint POTHIER, écuyer, et mère de l'honorable TOUSSAINT POTHIER, membre du Conseil Législatif ;

Dernièrement à Ste. Anne de la Pérade, le Dr. WALLIS.